

Introduction de la taxe au sac
dans le Valais romand

Guide de bonnes pratiques à l'usage des communes



Sommaire

Introduction	3
Déchetterie, points de collecte, ramassage	4
Step, station d'épuration	6
Traitement des déchets	6
Information au public	9
Financement du coût des déchets	11
Mesures d'accompagnement	12
Surveillance	13
Bon à savoir	14
Quelques statistiques	14
Au coin du bar	15
Pistes de solutions	16

Introduction

S'inspirer de l'expérience des cantons voisins

La taxe au sac – ou taxe au poids – prévoit que chaque personne paie en fonction de la quantité de déchets qu'elle produit. Rendu obligatoire par une révision de la loi fédérale sur la protection de l'environnement, en 1996, le principe du pollueur-payeur a ainsi été progressivement introduit dans tous les cantons suisses. Objectif de cette démarche: augmenter le taux de recyclage des déchets valorisables et atteindre 60% d'ici 2020.

Seul Genève résiste encore, tentant avec difficulté d'augmenter son taux de recyclage par d'autres moyens.

Face au risque de voir tout le système de financement de cette prestation remis en cause par des recours citoyens, le Valais romand a décidé de s'y mettre dès le 1^{er} janvier 2018.

A partir de cette date, un sac unique, taxé, sera disponible dans les commerces au prix d'environ 1 franc 90 pour le sac de 35 litres. Il remplacera le sac noir ou gris actuel.

A l'échelle communale, ce changement de pratique n'est pas sans conséquences et sans risques. Augmentation du trafic de véhicules dans les déchetteries, dépôt de sacs dans la nature, etc.

Ce guide a pour ambition d'accompagner les autorités et les services techniques dans leur démarche, en compilant notamment une série d'enseignements qu'ont tirés nos voisins romands qui ont introduit la taxe au sac depuis quelques années.



Des économies pour les collectivités

Une étude, intitulée «Is Taxing Waste a Waste of Time, 2016» a été réalisée par trois chercheurs romands, avec pour objectif d'évaluer l'efficacité et l'acceptation de la taxe poubelle sur le canton de Vaud. Les résultats sont significatifs. Les déchets non triés sont réduits de 40%, aucun tourisme des déchets n'a été constaté avec Genève, qui ne connaît pas encore la taxe au sac, et les citoyens sont même prêts à voter pour un prix de 70% plus élevé que celui qu'ils acceptaient de payer avant la mise en œuvre de la taxe.

L'étude révèle également que la réduction des déchets urbains permet des économies de coûts de collecte et d'incinération de 36% des frais globaux.

Déchetterie, points de collecte, ramassage

Déchetterie

→ Elargir et rapprocher l'offre de collecte

- **Attention à l'augmentation du trafic** / Suite à l'introduction de la taxe au sac, le trafic peut augmenter de façon sensible dans les déchetteries communales (env. 900 voitures chaque samedi à celle de Neuchâtel, 20 à 30% d'augmentation du tonnage sur la Riviera). Songer à la gestion du trafic. Profiter de cette affluence pour distribuer de l'information (flyers, autocollants, gadgets, etc.).
- **Quels déchets à la déchetterie?** / Une déchetterie moderne, à l'image de celle de Vionnaz, devrait offrir aux habitants la possibilité d'y déposer: verre, aluminium, habits, capsule de café, déchets verts et spéciaux, ferraille, électronique, papier, bois, déchets encombrants. Important: sécuriser et mettre aux normes la récolte des toxiques ménagers.
- **Former et préparer les collaborateurs** / Le canton de Neuchâtel a connu plusieurs cas d'agression d'employés de déchetterie par des usagers. A l'origine de

ces dérapages, tantôt la tentative de certains de se débarrasser de sacs poubelles non taxés dans des bennes, mais aussi le manque de formation des employés qui, au moment de l'introduction de la taxe au sac, ne connaissaient pas parfaitement les changements qui ont été opérés sur le site, et appliquaient des règles différenciées. La déchetterie de l'Entre-deux-Lacs a même dispensé à ses collaborateurs une formation de «self-control».

- **Brocante gratuite** / A Lausanne et Yverdon-les-Bains, les habitants peuvent déposer les objets en bon état dont ils ne se servent plus dans les déchetteries mobiles. A la fin de la journée, ceux qui n'auront pas trouvé preneurs seront acheminés vers la «ressourcerie» du Centre intercommunal de gestion des déchets de Malley. Cet espace accueille les objets en bon état, ils y sont nettoyés, et sont ensuite proposés aux personnes dans le besoin.



Points de collecte

- **Ecopoints en suffisance, et visibles** / Augmenter le nombre d'ecopoints (mini-déchetteries de quartier, non gardées), et améliorer leur visibilité sur le terrain, soigner leurs abords. Donner de l'information à proximité sur les horaires, le tri, l'attitude à avoir si les conteneurs semi-enterrés sont pleins, etc.
- **Elargir l'offre de récupération** / L'introduction de la taxe au sac, c'est aussi la possibilité d'augmenter l'offre de récupération.

// Expériences //

- Morges a installé **22 écopoints** à travers la ville suite à l'introduction de la taxe au sac. Elle a particulièrement mis l'accent sur la collecte des déchets verts en organisant un système de ramassage au porte-à-porte et en assurant leur ramassage lors de manifestations également. Les propriétaires d'immeubles ont également été invités à mettre à disposition de leurs locataires un container spécial. La ville a passé de 650 tonnes de déchets organiques en 1990 à 1465 tonnes en 2015, des déchets qu'elle valorise par méthanisation d'abord (biogaz injecté dans le réseau) puis par compostage (compost utilisé par les services communaux et mis gratuitement à disposition des habitants de la ville).
- Sion indique ses **écopoints sur son site** (carte PDF en téléchargement). Ils sont destinés au papier, verre, fer blanc et alu, aux huiles végétales et minérales, piles, textiles et ordures ménagères.
- La commune genevoise de Troinex a mis en place un service de **tripoteurs électriques pour le ramassage des déchets de cuisine**. Des containers de 120 litres ont été placés au bout des chemins bordés de villas et deux véhicules sillonnent la commune une à deux fois par semaine.
- A Genève, le canton a **supprimé la gratuité de la collecte des déchets incinérables** pour les entreprises depuis le 1^{er} janvier 2017. A Veyrier par exemple, les autorités facturent 6 francs par sac de 110 litres et 30 francs le conteneur de 800 litres. Elles n'hésitent pas à ouvrir régulièrement les sacs pour

vérifier que le tri sélectif soit pratiqué et verbalisent si ça n'est pas le cas. Elles ont également rappelé aux restaurateurs qu'il était de leur devoir de signer un contrat avec un prestataire agréé pour récupérer leurs déchets, préalablement triés.

- Pour augmenter le tri des déchets ménagers, les communes et la ville de Genève distribuent depuis fin 2016 des **kits de tri**, soit un bac aéré accompagné de sacs compostables. Ceux-ci sont délivrés par des ambassadeurs lors de visites en porte-à-porte planifiées en soirée ou en fin de semaine, et annoncées par des panneaux situés dans les entrées d'immeubles ou les ascenseurs.
→ www.laptitepoubelleverte.ch



- La commune de Lutry a **divisé par deux** – soit une fois par semaine – **la cadence de collecte des ordures ménagères** après l'introduction de la taxe au sac, les camions n'étant remplis qu'à moitié.



L'initiative privée

Tri Malin est l'initiative, lancée en juillet 2015, de trois jeunes qui sillonnent les rues de Carouge avec leur triporteur électrique pour récolter les déchets à recycler auprès des privés. Ils fournissent les sacs, le client y dépose en vrac, sur le pas de sa porte, la veille du jour de collecte, le verre, pet, alu, etc. et Tri Malin passe remplacer le sac plein par un sac vide selon la cadence choisie. Les tarifs vont de 5 à 12 francs par semaine selon le nombre de sac (1 à 4). Un service qu'apprécient de nombreux seniors, personnes sans véhicule, à l'agenda surchargé, etc., une soixantaine de clients à l'été 2016. D'autres initiatives similaires existent dans le canton, comme Tri@home, ou *econscience*.

Si on y pense...

Un déchet cependant, même trié, composté, recyclé, revalorisé, reste un déchet. Le meilleur déchet est donc bel et bien celui que l'on ne produit pas, et/ou qu'on n'utilise pas.

Step, station d'épuration

→ S'attendre au pire

Tout et n'importe quoi dans les WC / Certaines communes ont constaté, après l'introduction de la taxe au sac, l'arrivée dans leur station d'épuration de matières pour laquelle elle n'est pas prévue, en premier lieu des restes de nourriture, mais aussi des plaquettes de médicaments, lingettes, huiles, etc. L'un des moyens dis-

suasifs pour éviter cela consiste à mettre en garde les citoyens peu respectueux du risque de voir remonter des rongeurs peu ragoûtants dans leurs canalisations, attirés par ce filon de nourriture... Même si cette théorie est contestée!

Traitement des déchets

→ Quelles filières pour quels déchets?

On distingue généralement cinq types de déchets: urbains (déchets standard des ménages et des entreprises), industriels (liés à l'activité: ferraille, pneus, câbles gainés, etc.), de chantier (issus de travaux de construction, démolition, etc.), agricoles (liés à l'activité du domaine) et spéciaux (requièrent des mesures d'élimination particulières).

• Verre: les Suisses champions du monde de son recyclage

Les Suisses sont champions du monde du recyclage du verre depuis 1976. En 2015, pas moins de 350'000 tonnes de verre ont été récupérées. La plupart des récipients est à nouveau fondue, notamment à Saint-Prex (VD), dans l'unique verrerie du pays encore en activité ou envoyé dans des filiales européennes de Vetropack. Une petite partie, 10%, est transformée en matériel d'isolation, sous forme de laine ou de granulats.

• PET: à retourner dans les commerces et à la déchetterie

PET-Recycling, l'organe fédéral responsable de la récolte de cette matière, prélève sur chaque bouteille 4 centimes de taxe anticipée de recyclage (TAR). Les commerces qui vendent des bouteilles de PET et qui encaissent une partie de ces montants sont ainsi tenus de mettre à disposition un lieu de collecte et de se charger du transport jusqu'au centre adéquat. PET-Recycling incite dès lors les communes à ne plus investir dans ce domaine puisque les commerces en sont

responsables. Cependant le consommateur apprécie peu de devoir se déplacer à plusieurs endroits pour déposer ses déchets recyclables.



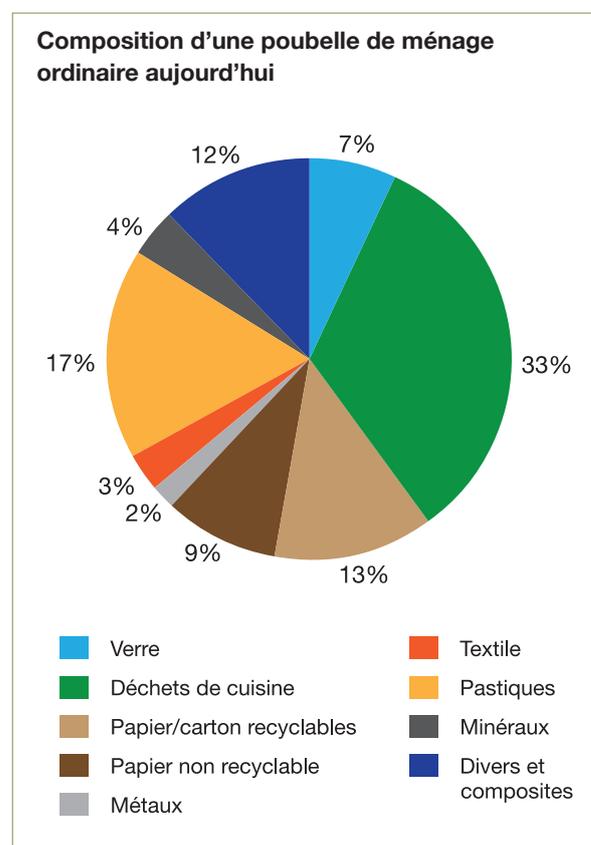
• Plastiques: un recyclage peu efficient. Pour l'instant.

Le tri des plastiques s'avère difficile en raison des salissures et de la forte diversité des matières, une cinquantaine. En Suisse, seules 90'000 des 780'000 tonnes de déchets plastiques annuels sont recyclés, le solde finit sa vie en incinération au même titre que les ordures ménagères, où il est parfois valorisé thermiquement en produisant de la chaleur.

Certaines communes cependant s'engagent pour permettre un meilleur tri, à l'image de Rolle, dont la déchetterie, performante, récolte dix catégories d'objets en plastique, telles que bouteilles en PET, bien entendu, mais aussi yaourts propres, bouteilles de shampoing, bidons de lessive, etc. Les grands distributeurs font également des efforts. Coop indique récupérer les bouteilles plastique issues de ses rayons dans toute la Suisse depuis l'été 2015, mais recommande de laisser les plastiques souples tels que pots de yaourt dans les poubelles des ménages. Migros semble en faire autant. Les «flaconnages» (à bouchon et sans classe de toxicité) servent en effet à reformer des emballages, alors que les autres plastiques sont valorisés thermiquement lors de l'incinération, en raison de leur fort pouvoir calorifique.

- **Déchets verts ou déchets organiques (ménage et jardin)**

Les déchets de cuisine représentent plus du tiers de nos poubelles (voir schéma ci-dessous). Essentiellement constitués d'eau, ils brûlent très mal mais peuvent être transformés en biogaz (déchets cuits) et en compost (déchets crus). Nombreuses sont les communes à s'être engagées dans une démarche de récolte et de valorisation de ces déchets. Il est essentiel de bien informer ses citoyens sur la nature des déchets organiques récupérés.



// Expériences //

- Lors de l'entrée en vigueur de la taxe au sac, les bio-déchets sont la catégorie qui a le plus progressé à Neuchâtel (+ 46%).
- A Montreux, la récupération des déchets verts a augmenté de 70%.
- La politique de valorisation très efficace de Morges (1646 tonnes de déchets organiques – restes de jardin et de table – valorisés par année) fait suite à l'introduction de la taxe au sac.
- A Fribourg, le ramassage a lieu une fois par semaine en saison (mars-novembre), le reste du temps sur demande. Dans des conteneurs normés uniquement.
- Fully attend de voir le comportement des citoyens avant de prendre d'éventuelles mesures.
- Genève et Lausanne imposent aux propriétaires d'immeubles de mettre à disposition un local dans lequel les locataires peuvent trier les ordures, les déchets de cuisine et le papier.
- La commune vaudoise d'Yvonand finance le ramassage porte-à-porte des déchets compostables par le biais d'une vignette annuelle à coller sur le container de collecte (50 francs pour 120 litres), un montant calculé sur la base du coût du transport.

• Huiles usées

En Valais, les huiles usées végétales (friture) et minérales (vidange de véhicules) doivent être déposées à la déchetterie ou aux endroits désignés, dans le conteneur prévu à cet effet. Les résidus de curage de citernes, émulsions huile-eau et boues d'huiles sont considérés comme des déchets spéciaux. Ils doivent être traités par des entreprises privées spécialisées, qui interviennent à la demande.

• Déchets de manifestation

Les collectivités peuvent encourager les organisateurs à s'engager dans une démarche d'amélioration du tri des déchets recyclables sur les lieux de la manifestation, et à collaborer avec des spécialistes si besoin (Service de la propreté urbaine, Igora, Pet-recycling, etc.).

La mise à disposition des gobelets et verres consignés diminue massivement la production de toutes les catégories de déchets. Différentes sociétés, à l'image d'ecomaniif.ch, proposent de la vaisselle réutilisable en location pour les manifestations.

Lausanne a créé le 1^{er} janvier 2016 le Service de la propreté urbaine. Celui-ci recrute et forme des bénévoles pour la gestion des déchets lors de manifestations sportives.

• Peintures, vernis, etc.

Les professionnels du bâtiment ont généralement un contrat avec une entreprise spécialisée pour la reprise de leurs déchets de peinture et vernis, ou se rendent à l'usine de valorisation thermique de déchets (UVTD) de leur choix. Certaines communes cependant, à l'image de Martigny, acceptent les restes de peinture ou de vernis des privés dans leur déchetterie, et même aux professionnels, à condition qu'ils aient au préalable adressé une demande.

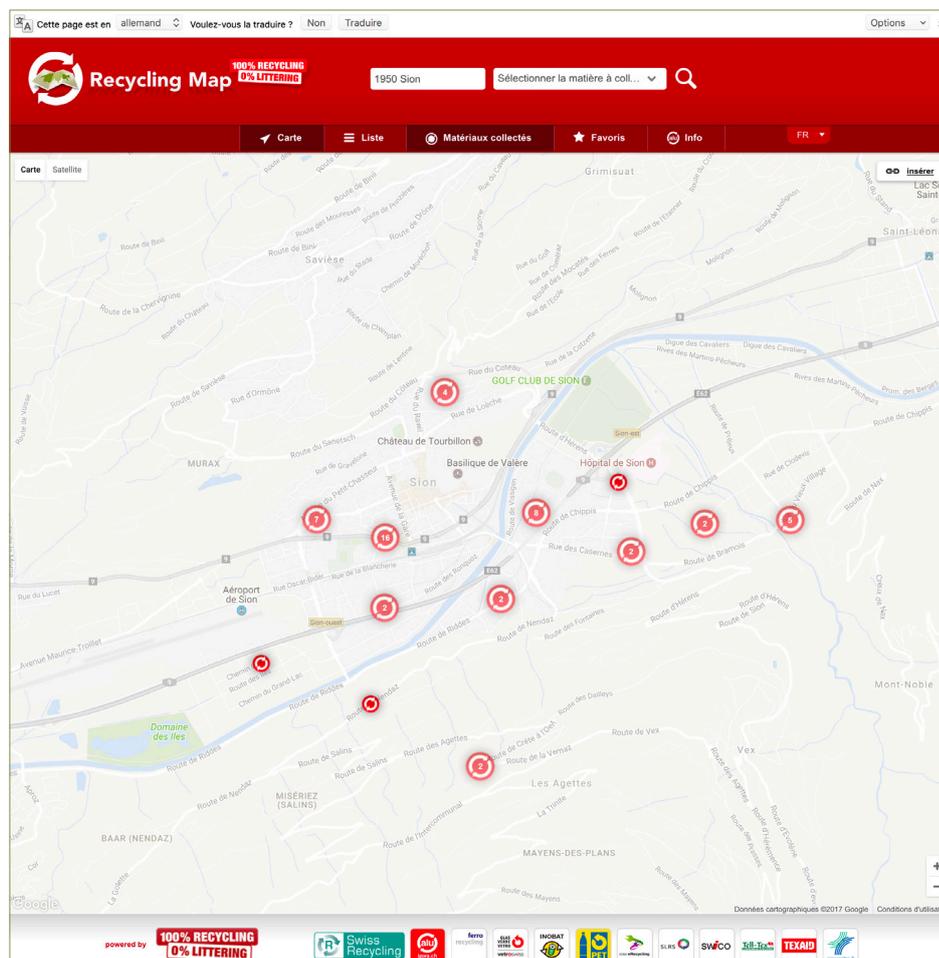
• Déchets de chantier

En Valais, les déchets de chantier minéraux et les matériaux d'excavation valorisables (terre, etc.), sont généralement amenés dans une installation de valorisation. Les autres sont déposés aux points de collecte spécifiques aux types de matériau.

Information au public

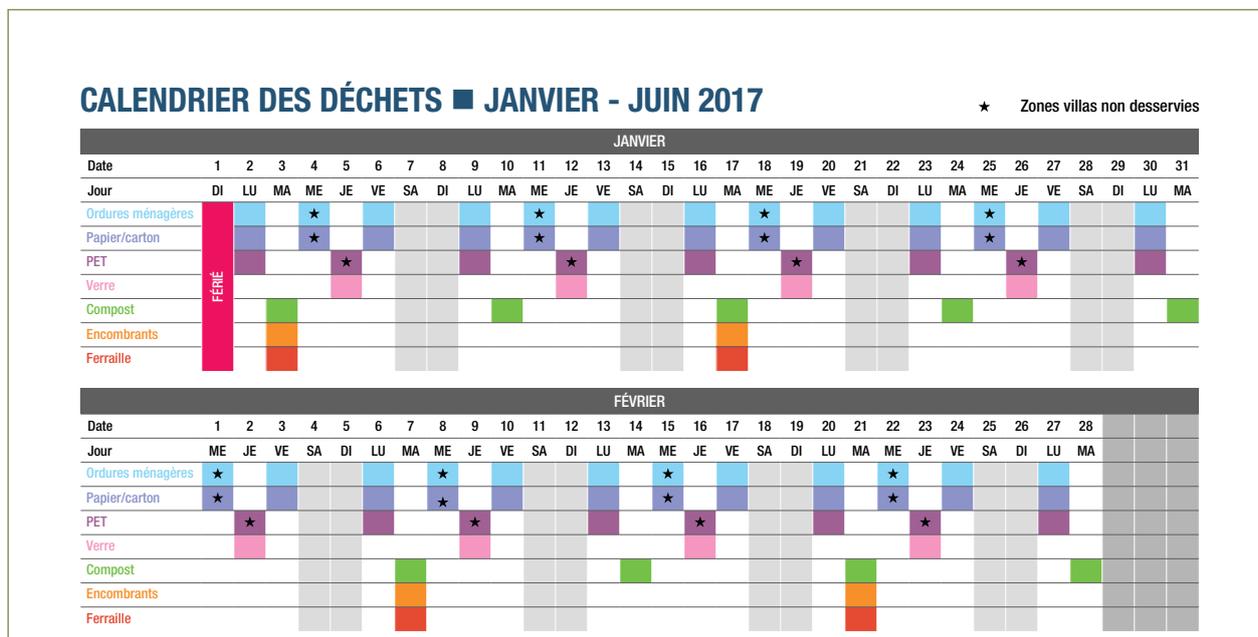
→ Sensibiliser, informer

- **Horaires déchetterie / Rappeler** chaque année, à tous les ménages, les lieux de collectes, jours de ramassage des différents déchets (papier, ordures, etc.), horaires d'ouverture de la déchetterie communale, etc. par un dépliant explicatif intégrant le plan de commune qui localise les points de collecte et la déchetterie. Faire un lien sur www.recycling-map.ch
- **Les magasins aussi / Inclure** sur la carte les magasins qui récupèrent des matériaux autres que les usuels PET et piles (par ex. boîtes de conserve, CD, bouteilles de lait, etc.).
- **Sur Recycling Map / Incrire** en ligne sur le site Recycling Map (carte ci-dessous) l'emplacement de la déchetterie et des écopoints, et les mettre à jour à chaque changement sur le terrain. C'est aussi une application pour smartphone, et c'est gratuit!
- **Exceptions par SMS / Mettre** en place un système d'alerte SMS en cas de changement du jour de ramassage (jours fériés) ou de collecte spéciale (sapins de Noël). Idem pour les horaires de la déchetterie.
- **Sur le site web communal / Dédier** des pages du site web communal spécialement à ces questions et y faire un lien vers le site faïtier www.trier-pas-sorcier.ch.
- **Abécédaire du tri / Le site** www.trier-pas-sorcier.ch, qui sera mis en ligne **dès mai 2017**, proposera un abécédaire des déchets. Inviter les citoyens à le consulter sur les différents supports d'information.
- **Communautés étrangères / Prévoir** au besoin une communication en différentes langues.



// Expériences //

- Plusieurs villes, par ex Lausanne, ont mené des campagnes de sensibilisation pour **améliorer la qualité des déchets recyclables**, afin de permettre leur valorisation optimale. Expliquer ce qu'ils deviennent, par ex: tel déchet est transformé en chauffage, tel autre en compost, etc.
Le site de la ville donne également des informations très complètes:
 → <http://www.lausanne.ch/fr/lausanne-officielle/administration/finances-et-mobilite/proprete-urbaine.html>
- Les communes de l'Arc jurassien se sont dotées d'un **MEMODéchets**, proposé à la population dans un premier temps sous forme papier, et depuis janvier 2017 sous forme d'**application mobile**. Celle-ci propose, commune par commune, une mine d'informations sur les points de collecte, leurs horaires, l'inventaire des déchets et leur filière de tri, des conseils, etc. Les informations sont ainsi actualisées en permanence.
- Histoire de **donner l'exemple**, la Municipalité de Vernier a choisi d'installer des kits de quatre **corbeilles colorées de tri sur ses places publiques et dans les écoles**: bleu pour le PET, brun pour le verre, jaune pour l'alu et le fer blanc, rouge pour le papier, noir pour les déchets. Un calendrier des déchets a également été distribué aux habitants avec le planning des levées des encombrants et de la ferraille, mais aussi des autres déchets (ordures, papiers, PET et déchets compostables).



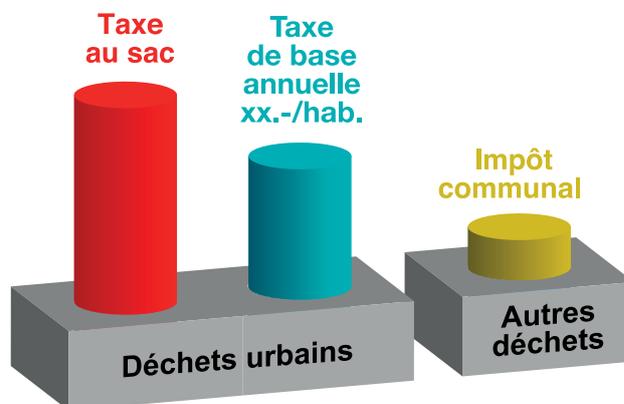
Financement du coût des déchets

→ Quel calcul pour la taxe de base ?

Depuis 2011, le Tribunal fédéral impose que la totalité des coûts de l'élimination des déchets urbains soit couverte par le biais d'une taxe et non par l'impôt. Le compte communal doit ainsi être autofinancé grâce au binôme taxe au sac et taxe de base.

Tandis que la taxe au sac est destinée au financement du traitement et de l'évacuation des déchets urbains, la taxe de base est censée couvrir les frais d'infrastructure.

Il incombe dès lors à chaque commune d'en fixer les modalités de calcul.



// Expériences - Détermination de la taxe de base //

- A Martigny, pour les privés, le calcul de la taxe de base se fait **en fonction du nombre de pièces du logement**. Le nouveau règlement communal indique une fourchette de 30 à 160 francs HT.
- Même mode de calcul à Fully, qui a choisi de **taxer le propriétaire** (et non le locataire) du logement.
- Pour les entreprises, la taxe de base s'applique à Martigny à des tarifs distincts **selon le type d'entreprise** (de service, établissements publics, PME, etc.). Le nouveau règlement communal indique une fourchette de 30 à 160 francs HT. Quant à la taxe au poids, elle peut être fixée dans une échelle de 200 à 600 francs HT/tonne.
- Collombey-Muraz a voté son nouveau règlement sur les déchets à l'automne 2016. Pour les particuliers, la taxe est calculée selon le nombre d'habitants du logement. Le règlement indique une fourchette de prix de 10 à 100 francs HT, un montant multiplié par le nombre d'unités équivalents-habitants suivant:

Personnes	1	2	3	4	5 et +
Facteurs d'équivalence	1	1,9	2,8	3,5	4

Pour les entreprises, c'est le **nombre d'employés** qui sert de base de calcul:

Entreprises de 1 à 5 employés	CHF 50.- à CHF 300.-
Entreprises de 6 à 10 employés	CHF 100.- à CHF 600.-
Entreprises de 11 à 15 employés	CHF 150.- à CHF 900.-
Entreprises de plus de 16 employés	CHF 200.- à CHF 1'200.-

- La commune de Mont-Noble a fixé dans son règlement, pour la taxe de base des particuliers, une échelle de 50 à 110 francs HT selon la composition du ménage. Un montant multiplié par le nombre d'**unités équivalents-habitant** suivant :

Personnes	1	2	3	4	5 et +
Facteurs d'équivalence	1	1,8	2,4	2,8	3

- Le Tribunal cantonal vaudois et le Tribunal fédéral ont tous deux, dans des affaires différentes, donné raison à des Municipalités (Orbe et Le Mont-sur-Lausanne) qui avaient **taxé des indépendants** (taxe de base), estimant que celle-ci sert au financement des coûts fixes des infrastructures communales et qu'elle est indépendante de toute production effective de déchets.

Mesures d'accompagnement

→ Offrir des sacs taxés

// Expériences //

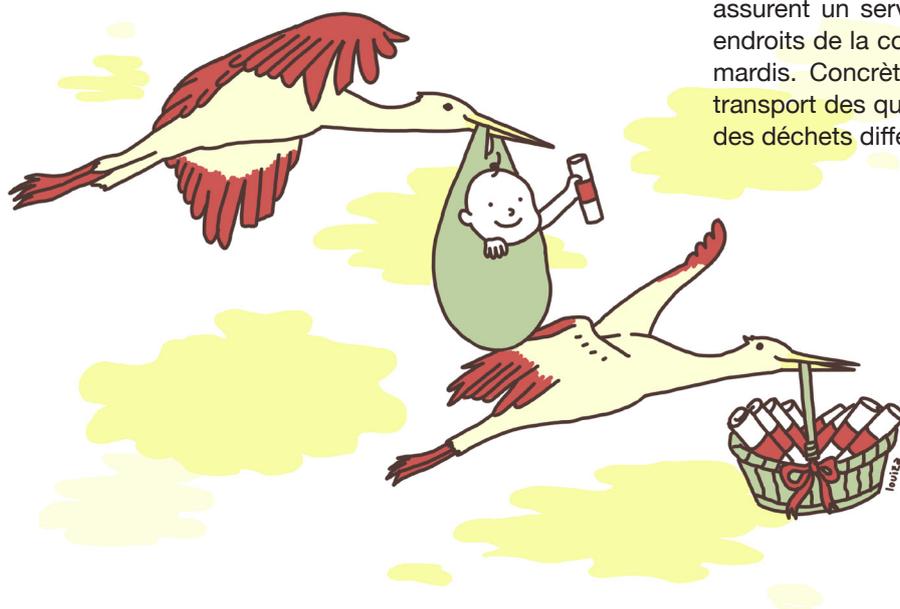
- Montreux offre 100 sacs de 35 litres à chaque **naissance** inscrite au Contrôle des habitants. Des sacs sont aussi offerts aux personnes qui, pour raisons médicales, produisent beaucoup de déchets.
- Lausanne offre 80 sacs de 35 litres à chaque naissance. Et 50 sacs par année aux **personnes souffrant d'incontinence**.
- A Fribourg, les parents d'enfants de moins de 5 ans révolus reçoivent 20 sacs de 35 litres par enfant et par année.
- Fully prévoit d'offrir 80 sacs par naissance et de faire distribuer des sacs aux personnes incontinentes (souci de discrétion).
- Collombey-Muraz offre 80 sacs de 35 litres aux nouveaux parents.
- Diverses pistes sont examinées à Martigny: **augmentation des chèques-familles**, chèques-seniors, sacs attribués à la naissance, sacs mis à disposition des **services sociaux**, etc.

→ Récolter les déchets recyclés des personnes à mobilité réduite

Selon une étude récente de l'Avivo, Association de défense et de loisirs pour retraités et futurs retraités, près de 60% des personnes interrogées doivent demander de l'aide à des proches pour éliminer leurs déchets et 30% trouvent difficilement des solutions.

// Expériences //

- Fribourg propose un ramassage à domicile payant, ce qui a permis de diminuer les dépôts «sauvages» (littering) dans les rues. Ce ramassage est gratuit pour les **personnes à l'AVS ou à l'AI**.
- Martigny propose un ramassage à domicile payant.
- Suite à une pétition, Lausanne a introduit la **gratuité du ramassage des déchets encombrants pour les personnes âgées ou à mobilité réduite**. Le service est assuré par la Fondation de Vernand, qui accompagne au quotidien plus de 600 enfants et adultes en situation de handicap. Un partenariat gagnant-gagnant.
- A Gland, les autorités collaborent avec une **institution spécialisée pour personnes en situation de handicap**, L'Espérance. Des membres de celle-ci collectent des déchets recyclables à domicile et assurent un service de déchetterie mobile, à deux endroits de la commune, durant une heure, tous les mardis. Concrètement, une camionnette assure le transport des quatre conteneurs verts qui collectent des déchets différents (verre, fer blanc, etc.).



Surveillance

// Expériences //

→ Contrôler

- A Martigny, les contrôles restent l'apanage du garde-champêtre et de la police municipale. Ceux-ci doivent «rester proportionnés» mais les tricheurs doivent craindre la sanction et être amendés en cas d'infraction. Attention, seule une **personne assermentée** a le droit d'ouvrir un sac pour tenter d'en découvrir le propriétaire.
- La ville de Renens cherchait début 2017 à engager des **ambassadeurs du tri des déchets** afin de lutter contre les mauvaises habitudes (voir ci-dessous). Leur mission: rencontrer, sensibiliser et informer la population sur les enjeux et le fonctionnement de la collecte sélective des déchets. Travailler sur le terrain en faisant du porte à porte afin de rencontrer les habitants de maisons ou d'immeubles. Mais aussi contrôler la qualité de la collecte afin de déceler les dysfonctionnements et les annoncer à l'administration communale. Une activité bénévole de quelques heures par semaine.

The screenshot shows a news article from 24heures.com. The main headline is "Renens compte sur ses citoyens pour faire respecter la propreté". The sub-headline reads "Voirie Une douzaine de mesures lancées pour améliorer l'aspect sanitaire de ses espaces publics. Le tout s'affiche sous la bannière «Respecte Renens»". The article features a photograph of two people standing next to a large public sign that says "RESPECTEZ MON TRAVAIL". To the right of the main image are several smaller news snippets with icons, including one about a 15 KG grease disposal limit and another about a public toilet network in Lausanne.

→ Amender les dépôts non conformes

- Lassée de voir ses écopoints envahis de **déchets déposés à côté des conteneurs**, la Ville de Sion a introduit fin 2016 une procédure simplifiée pour lui permettre d'amender les contrevenants. Ceux-ci risquent de déboursier de 100 à 300 francs selon l'infraction.
- A Fribourg, les **contrevenants sont amendés et en sont largement informés**: pose d'affichettes dans les bus, affiches dans les rues, flyers dans les boîtes aux lettres, autocollants sur les sacs non conformes, information dans la presse, contrôle des sacs par le personnel de la voirie et des agents de la police locale.
- En Valais, l'utilisation de **sacs non conformes** peut être sanctionné d'une amende maximale de 10'000 francs, libre aux communes d'agir dans ce cadre, sachant que l'amende doit être proportionnelle au revenu.
- Dans le canton de Neuchâtel, le tarif des amendes fixé après l'introduction de la taxe au sac est de 50 francs pour le dépôt d'un sac non officiel, 100 francs pour un dépôt de sac sur la voie publique en dehors des jours de ramassage, 200 francs pour le dépôt de déchets en dehors des lieux prévues à cet effet et 400 francs pour un dépôt de déchets dans la nature.

→ Revoir l'ouverture des poubelles publiques

- Songer à **réduire l'ouverture** des poubelles publiques – préférer les poubelles dites «requin» à celles dites «demi-lunes» – car certains y déposent leurs sacs poubelles lors de l'introduction des sacs taxés – mais cette «habitude» ne dure pas longtemps, en général.



- La ville de Fribourg a mis en place des poubelles «intelligentes», munies d'un **compacteur** fonctionnant à l'énergie solaire.

Bon à savoir

- Biomasse Suisse, organisation faîtière des installations de compostage et de méthanisation VKS-ASIC®, décerne régulièrement un **Green Award pour des actions exemplaires en matière de collecte et de recyclage de biodéchets**, et de communication aux citoyens. La ville de Dübendorf l'a remporté en 2012, celle de Morges en 2015. Cette dernière a doublé le tonnage annuel des déchets organiques collectés grâce à un système de ramassage au porte-à-porte. Les propriétaires d'immeubles ont également été invités à mettre à disposition de leurs locataires un container spécial.
→ www.greenaward.ch
- L'initiative «Economie verte» rejetée par le peuple en septembre 2016 souhaitait «réduire l'empreinte écologique de la Suisse à une Terre», le pays agissant actuellement comme s'il avait trois planètes à disposition. Dans le volet des déchets, elle visait notamment l'inscription dans la Constitution du **principe d'économie circulaire** et l'utilisation durable des ressources: recycler ou mieux valoriser les matières partout où c'est possible. Le centre de tri Retripa de Crissier (VD) applique aujourd'hui déjà ce concept. L'entreprise collecte, trie et recycle des déchets qu'elle achète à une vingtaine de communes. Elle en ressort des ressources naturelles secondaires qu'elle vend ensuite aux industries. Son slogan: Vos déchets sont précieux.
- Trois Chablaisiens ont lancé à l'été 2016 un mouvement environnemental baptisé **Pokédéchets Go**, reprenant le concept du célèbre jeu. Le défi: récolter un déchet trouvé dans la nature, s'immortaliser avec lui, et poster la photo sur la page Facebook du mouvement, qui comptait déjà 12'000 fans après un mois.
- Valorsa SA, Centre de tri et de conseil pour les déchets des 101 communes du canton de Vaud, publie sur son site une série de **fiches pratiques à l'intention des communes** (containers, compacteur, collecte porte-à-porte, méthode de collecte, gestion des déchets en manifestation, etc.). Elle fournit également aux communes un classeur de référence intitulé «Une solution pour vos déchets», qui donne de précieux conseils sur une septantaine de fiches. La société organise également des cours et séminaires thématiques pour les employés communaux.
→ <http://www.valorsa.ch/fr/page.asp?id=32>

Quelques statistiques

- **Efficace, la taxe au sac?** / En 2012, l'Office fédéral de l'environnement a mené une enquête auprès de 33 communes avec ou sans taxe au sac. Le verdict est sans appel: avec celle-ci, un habitant produit 170 kg de déchets par année, contre 252 sans, soit 48% de moins. Concernant le poids de déchets recyclables persistant dans les poubelles des ménages, le différentiel oscille entre 39% à propos des ordures compostables et 59% du verre. A Lausanne, la taxe au sac a permis de passer de 37% de taux de recyclage en 2012 à 53,4% en 2013, puis 54% en 2015. A l'échelle du canton de Vaud, le taux a progressé de 11% et le volume de déchets par habitant et par an promis à l'incinération baissé de 266 à 177 kilos. Les déchets issus du tri sélectif ont eux passé de 210 à 233 kilos par habitant durant cette période. A l'usine d'incinération Tridel, le volume des ordures ménagères a baissé de 40%. Si bien qu'en janvier 2017, le prix du sac taxé de 35 litres a pu être abaissé de 5 centimes, soit 1 franc 95.
→ www.vaud-taxeausac.ch
- **Les Suisses et les déchets ménagers** / Les Suisses sont leaders mondiaux du recyclage des déchets ménagers en général, avec un taux moyen de 54% (2015) contre 28% en Europe. Seules l'Allemagne, l'Autriche et la Belgique font mieux. Il reste toutefois un potentiel d'amélioration important dans le domaine des déchets verts. On peut les décrire comme de l'or vert tant ils sont précieux pour la production de biogaz, d'énergie et de compost. Malgré cela, près du quart des déchets organiques finissent encore dans les ordures ménagères. Enfin, les Suisses sont aussi les plus gros producteurs de déchets d'Europe...

Au coin du bar

→ En réponse à la mauvaise foi

- **«Plus on trie, plus on doit payer»** / Pas vraiment. La taxe de base finance les infrastructures, la taxe au sac concerne le financement de la collecte et l'élimination des sacs. Ainsi «plus on trie, moins on paie de sacs». En revanche il est vrai que certaines communes auront peut-être une taxe de base élevée si leur déchetterie n'est pas/plus adaptée ou aux normes, leurs points de collecte insuffisants, etc., ou s'il s'avère que leur taxe de base ne permet pas de couvrir les coûts d'élimination de nouveaux déchets qui seraient pris en charge, tels que les plastiques. Quoi qu'il en soit, à chaque fois que vous achetez un sac taxé, 80% de son prix revient à votre commune.
- **«Ces sacs taxés ne sont pas solides»** / Les sacs taxés obéiront à la même norme OKS que leurs homologues noirs. Celle-ci a été mise en place par l'Association des villes suisses pour éviter justement les travers liés à la volonté d'engranger plus de bénéfice au détriment de la solidité du sac.

Pistes de solutions pour la mise en place concrète de la taxe au sac

→ S'ENGAGER

- Dresser l'**inventaire de l'offre de collecte existante**:
 - Nombre d'écopoints, répartition sur le territoire, zones non desservies, etc.
 - Offre de la déchetterie (quels déchets sont récoltés, quels tarifs pour certains déchets spéciaux, quels horaires d'ouverture, etc.)
 - Quelle(s) collecte(s) en porte-à-porte, quelle cadence?
 - Quelle offre de reprise dans les magasins de la commune?
- **Adapter l'offre communale** en fonction du changement de comportement des habitants (augmentation du tri).
- **Sensibiliser les magasins** à leur responsabilité vis-à-vis de la production de certains déchets (PET, bouteilles de lait, feuilles et flacons de plastique).
- Contacter les commerces de type **quincaillerie** ou dépôt agricole afin de les encourager à proposer la **vente de lombricomposteur**, ou autres systèmes de compost domestique.
- Proposer une **solution de collecte** communale (porte-à-porte) ou de reprise (déchetterie) **des déchets compostables et méthanisables**. Ceux-ci représentent actuellement 1/3 des déchets ménagers, la tentation sera grande pour certains de les jeter dans les toilettes.... Ce qui engendre des problèmes à la STEP.
- Former et **préparer les employés de la déchetterie**, afin d'assurer une information complète et harmonisée entre les collaborateurs. Les préparer également à une augmentation de la grogne durant les premiers mois.
- **Sensibiliser les organisateurs de manifestations** au tri, et les accompagner dans cette voie, par exemple en formant un employé communal pour les conseiller sur l'utilisation de vaisselle réutilisable, en mettant à leur disposition des points de tri mobile, une signalétique adaptée, etc.

→ INFORMER

- **Informers la population du changement de système** et des adaptations éventuelles de l'offre de collecte-reprise par voie postale (tous ménages), dans leur décompte de charges de voirie de fin d'année, lors d'une séance d'information publique, dans le journal communal, sur le site web, à la déchetterie, etc. Prévoir des **relais auprès des communautés étrangères**.
- Inscrire l'**emplacement des points de collecte et de la déchetterie**, et les déchets concernés **sur le site web Recycling Map**. Les mettre à jour à chaque changement sur le terrain. C'est aussi une application pour smartphone, et c'est gratuit!
- Mettre en place un **système d'alerte SMS** en cas de changement du jour de ramassage (jours fériés) ou de collecte spéciale (sapins de Noël). Idem pour les horaires de la déchetterie.

→ ACCOMPAGNER

- Etudier l'offre des **sacs gratuits** aux nouveaux parents, à certains aînés via le CMS ou les services sociaux par exemple (personnes incontinentes), etc.
- Etudier d'**autres mesures parallèles de soutien** telles que chèques-familles ou autres.

→ ANTICIPER

- **Réduire l'ouverture des poubelles publiques** pour décourager le dépôt de sacs non taxés.
- Anticiper l'augmentation de la **circulation à la déchetterie**.

→ CONTRÔLER

- **Assementer une personne** chargée d'informer et de contrôler (écopoints, littering, etc.).

Trier?
C'est pas sorcier!

